



## COLLOQUE LE TRITIUM, DISCRET MAIS PRESENT PARTOUT

(4-5 novembre 2008 à Orsay)

**Groupe Permanent Matières et Déchets Radioactifs (GPMDR) de l'ANCLI,  
en partenariat avec la CLI de Saclay**

### GENESE du Colloque :

L'ANCLI a préparé les 2 lois de 2006 (TSN et déchets) par

**\*2 livres Blancs** (Gouvernance 2005 et déchets 2006)

**\*une participation au débat public** "options générales en matière de gestion des déchets HA-VL et MA-VL" dont une conclusion (27 janvier 2006) est :

*"... qu'il y a unanimité pour considérer que l'information et le dialogue doivent être encore et toujours développés, ce qui suppose notamment une expertise plurielle ayant les moyens de jouer pleinement son rôle ; ils sont la condition de la confiance ; l'information et la participation du public sont un facteur de la sûreté ; cela suppose donc que l'une et l'autre soient assurées à chacune des grandes étapes du calendrier. »*

L'ANCLI a donc (23 juin 2006) proposé **qu'il soit créé une Commission Nationale Pluraliste et Permanente (CNPP)**, *sinon "l'ANCLI créera de sa propre initiative cette commission avec les acteurs qui souhaitent s'y associer."*

## **CREATION DU Groupe Permanent Matières et Déchets Radioactifs (GPMDR)**

**\*Composition : représentants CLI et ANCLI**

**\*Mission : impliquer les CLI dans la veille des applications de la loi déchets**

**Le GPMDR s'est emparé, tout d'abord, (article 4 de la loi) du point :**

***" la mise au point pour 2008 de solutions d'entreposage des déchets contenant du tritium permettant la réduction de leur radioactivité avant leur stockage en surface ou à faible profondeur"***

**Après 18 mois de travail avec des CLI, le GPMDR a :**

**\*créé un site internet : [www.ancli.fr](http://www.ancli.fr) et cliquer sur GPMDR**

**Ce site recense de la documentation sur le sujet tritium et autres sujets (réversibilité et FA-VL)**

**\* organisé un colloque pour :**

- faire le point sur les connaissances actuelles et les enjeux relatifs au tritium,**
- permettre aux CLI de s'approprier le débat en amont et**
- permettre aux CLI de pouvoir peser sur les décisions (autorisation de rejets par exemple)**

## **DEROULEMENT DU COLLOQUE**

**LIEU : commune d'Orsay – salle de la Bouvèche**  
**Comité d'organisation CLI-ANCLI**

**4 novembre :**

**-visite du laboratoire** des molécules marquées du CEA – Saclay

**-2 sessions :**

**\*session 1 Tritium dans l'environnement :**

**-3 exposés : le bilan GPMDR, le processus de dispersion du tritium par CS-ANCLI, la démarche prospective ASN (création de 2 groupes de travail – impact sanitaire et méthodes "défense en profondeur")**

**\*session 2 Suivi du tritium dans l'environnement : Apport des CLI**

**-5 expériences : Expertises à Valduc (SEIVA), Suivi à Saclay (CLI), Tritium dans le Nord-Cotentin (ACRO), le suivi Loire (action pilote ANCLI, CLI, IRSN)**

**et pour finir la journée.....**

**-Bar des Sciences : Déchets Nucléaires ... à mettre en sûreté !**

**Bon débat, plus général que le tritium : HA-VL, FA-VL, .....**



## **5 novembre :**

**-2 sessions et un débat**

### **\*session 3 Les impacts sanitaires du tritium**

**-4 exposés : Les impacts du tritium sur la santé (CS ANCLI), les risques sanitaires du tritium –Euratom article 31 (Groupe expert Euratom 31), les recherches du CEA (CEA) et le point de vue CIGEET (Tricastin)**

### **\*session 4 La problématique des déchets tritiés**

**-4 exposés : introduction GPMDR, Options de gestion des déchets tritiés (ASN), Alternatives techniques de gestion des déchets tritiés (IRSN), la gestion des déchets tritiés du nucléaire diffus (ANDRA), Déchets tritiés ITER (organisation ITER)**

**-Débat : Est-il acceptable de rejeter du tritium : éléments de réflexion des CLI :**

**Intervenants uniquement CLI et ANCLI : CS ANCLI, CLI de Golfech, SEIVA-Valduc, CLI du Gard, GPMDR-ACRO, GPMDR-EDA Lille**



## **Ambitions du colloque**

**-Etre ouvert à la société civile et permettre aux divers acteurs de « **pouvoir participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur leur environnement**» (Convention d'Aahrus).**

**-Présenter l'état des connaissances, leurs limites, les enjeux des choix à venir**

**-Alimenter la réflexion au sein de l'ANCLI et des CLI**

**-Réunir des intervenants de tous horizons national et européen et toute culture**

**Résultats : -100 participants (120 à 130 demandes) dont 50 représentants CLI/ANCLI**

**-un dialogue franc, ouvert où tous les points de vue ont pu se faire entendre**

**-la preuve que la société civile peut s'organiser et organiser une conférence de très bon niveau sur un sujet difficile.**



## Les conclusions du colloque :

**-Le tritium dans l'environnement** : les processus de dispersion (bioaccumulation, bioamplification, bioconcentration) sont à préciser,

**-L'impact sanitaire du tritium** : divers résultats scientifiques suggèrent qu'il faut revoir les données concernant les effets du tritium.

**-L'option gestion par rejet** : elle doit être réétudiée ainsi que le précise la directive européenne 96-29 en son article 6. Il n'est pas envisageable sans analyses sérieuses de permettre une augmentation des rejets tritiés des divers sites en produisant. De nombreuses incertitudes scientifiques apparaissent. Des recherches scientifiques sont nécessaires pour combler des déficits de connaissances sur les effets du tritium.

**-L'importance de réduire la production de tritium** aux niveaux les plus bas possibles (principe d'optimisation) puisque le stockage ou les rejets posent des problèmes tant sanitaires qu'environnementaux, toujours à l'étude.

**-Les conséquences des rejets tritiés sur l'environnement et la santé** des populations seront au final à la charge des « citoyens » pour ce qui est du domaine des « réparations »



## Recommandations

- Continuer les recherches** sur le tritium, en particulier sur les formes organiquement liées ;
- Ne permettre aucune augmentation** des rejets de tritium tant que ne seront pas mieux connus les effets à une exposition chronique de ce corps ;
- Faire un suivi de toutes les recherches** : la formation de groupes pluralistes tant au niveau national (ASN, IRSN, ANCLI,...) qu'européen et international est en cours et doit aider dans ce suivi.

### Le rôle de l'ANCLI

-**L'ANCLI demande** que la solution (stockage) proposée par le CEA et instruite par l'ASN soit soumise à la consultation du public, comme la France s'y est engagée en ratifiant la convention d'Aarhus. Le GPMDR va suivre de près ce dossier.

-**L'ANCLI suivra de près** les divers dossiers de demandes de rejets : pour le tritium, il convient d'attendre avant d'autoriser des augmentations (**sept 2009 : voir rejets Civaux et la réaction ANCLI sur le site internet**)

-**L'ANCLI et son GPMDR (avec l'aide du Comité Scientifique)** continueront à se saisir des dossiers énumérés dans la loi de juin 2006.